



d. Crolle-Terzaghi

Cours à l'atelier

Une journée d'initiation pour découvrir une technique artistique

Atelier découpage & collage

Achetez dans la boutique

Nombre de places limitées : maximum 3 personnes par atelier

Durée du cours : 1 **journée complète**, avec pause déjeuner, repas tiré du sac au jardin ou dans l'atelier, en fonction de la météo.

Prix par personne : **80 €** (TVA non applicable, article 261-4 du TGI),
Fournitures et prêt de matériel compris + dossier technique compris.

Ambiance conviviale : thé, boissons froides et petit gâteaux offerts.

Lieu du cours : Atelier Denise Crolle-Terzaghi, 2 rue des champs sur l'eau
90330 Chaux - 06 78 52 01 67 (possibilité de parking dans la rue)

Programme

Je vous propose de créer une illustration figurative ou abstraite à partir de tout un éventail de papiers unis et imprimés (papier à dessin, blanc et en couleur, papier artisanal népalais ou indien, motifs de papiers peints, papier cadeau, pages de vieux livres, de magazines, impressions de documents vintage, vieilles lettres de notaire, papiers de prière chinois avec feuille d'or ou d'argent, timbres oblitérés, etc...)

L'aspect des différents papiers, leurs textures, leurs couleurs vous permettront de créer une gamme coordonnée.

Vous aurez à disposition une roue des couleurs, de la documentation technique et mon aide pour vous guider dans votre travail.

Vous découperez ou déchirez les papiers, les rehausserez de motifs imprimés au tampon, griffonnés au crayon graphite, au crayon de couleur, au pastel ou au marqueur, puis vous composerez une image harmonieuse que vous collerez sur un fond uni.

Annulation et remboursement du cours

○ **Annulation par l'organisateur**

- Denise Crolle-Terzaghi se réserve le droit d'annuler ou de reporter le cours en cas de force majeure ou si le nombre minimum de participants n'est pas atteint.
- En cas d'annulation du cours par Denise Crolle-Terzaghi, le montant versé par le participant lui sera entièrement remboursé.

○ **Annulation par le participant**

- Si le participant annule sa journée de cours, au plus tard 8 jours avant la date pour laquelle il s'est engagé, le montant versé lui sera remboursé.
- S'il annule à moins de 8 jours du cours prévu, il pourra reporter sa participation à une date ultérieure pour la même discipline ou opter pour un autre cours.
- Si l'annulation est due à un cas de force majeure (maladie, accident) le participant pourra être remboursé contre présentation d'un justificatif.

Dates du cours

- En dehors des dates de cours qui vous seront proposées, il est possible de convenir de jours différents selon mes disponibilités. Contactez-moi et nous pourrons établir un planning à votre convenance.

Denise Crolle-Terzaghi – Artiste auteur

Code APE : 90.03A – SIRET : 31904784100022 - TVA : FR12319047841